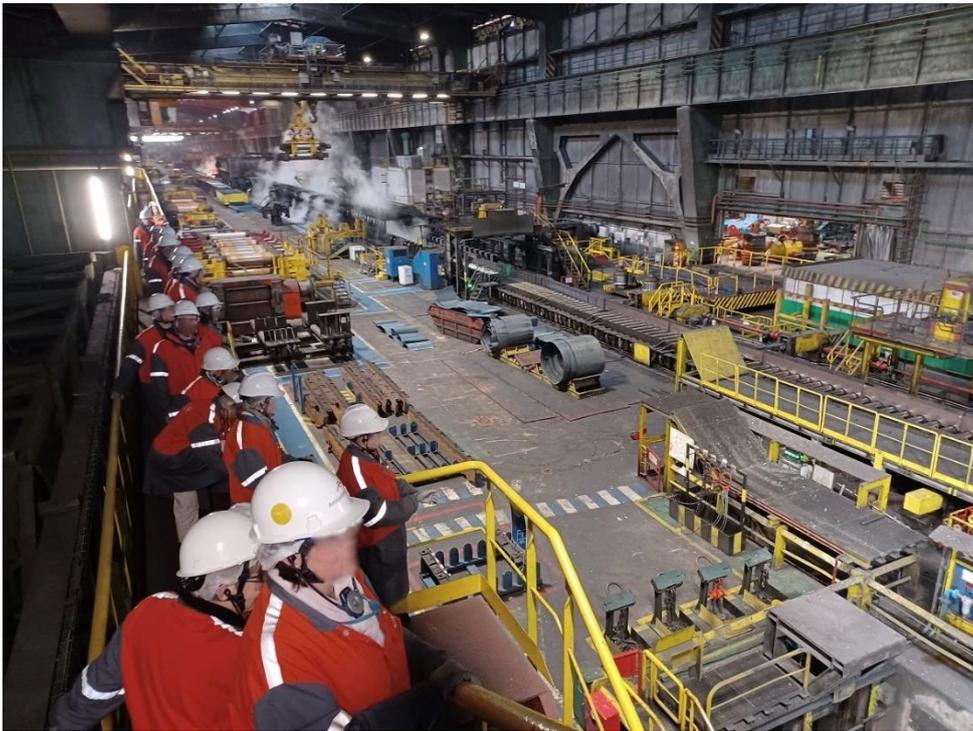


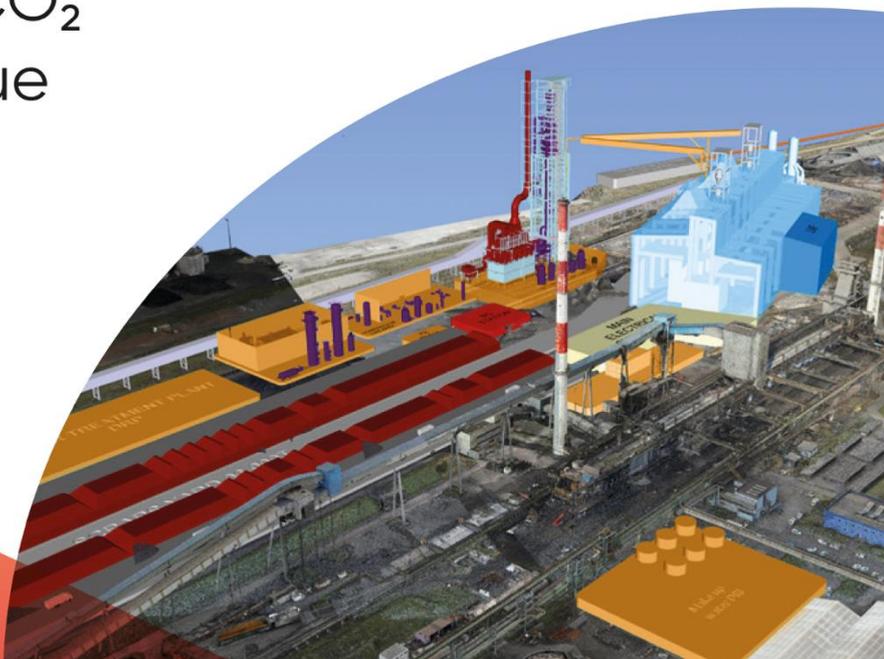
Visite de site du 15 novembre 2023

Site d'ArcelorMittal – Dunkerque



Projet de production d'acier
à basse émission de CO₂
sur le site de Dunkerque

Concertation continue



La visite du site d'ArcelorMittal Dunkerque s'est déroulée le mercredi 15 novembre 2023, de 9h à 12h15. Elle a réuni 17 participants, auxquels s'ajoutent 3 représentants de RTE et 3 représentants d'ArcelorMittal, côté maîtrise d'ouvrage.

La rencontre s'est déroulée en deux temps. Au sein des Grands Bureaux de Dunkerque, l'équipe d'ArcelorMittal a tout d'abord présenté l'entreprise, ainsi que le projet décarbonation, avant d'informer les participants sur l'itinéraire de la visite et les consignes de sécurité. La visite s'est ensuite poursuivie à bord d'un autocar qui a fait le tour du site de Dunkerque.

Les participants ont pu poser leurs questions lors de la présentation, mais aussi lorsqu'ils étaient dans le bus.

Table des matières

1. Introduction de la visite	3
2. ArcelorMittal à Dunkerque	3
3. Le projet de production d'acier à basse émission de CO ₂	3
4. La concertation continue	5
5. Les questions et observations du public	5
6. Visite du site en autocar	7
7. Conclusion	8

1. Introduction de la visite

Maud Dedrie, chargée de communication de proximité sur le site d'ArcelorMittal Dunkerque, accueille les participants au sein des grands bureaux et introduit la visite du site en leur annonçant le déroulé de la matinée.

Elle diffuse une vidéo drone permettant de parcourir les sites de Dunkerque et Mardyck, afin de mieux évaluer les distances et d'avoir un aperçu général des deux sites.

2. ArcelorMittal à Dunkerque

Maud Dedrie présente le groupe ArcelorMittal au niveau mondial, puis européen et enfin national, en précisant que ce qui fait la force du site de Dunkerque, c'est la proximité immédiate du site de Mardyck à 4 km.

Elle présente le type d'industrie concerné par les produits fabriqués ici, ainsi que les autres sites ArcelorMittal en lien avec Dunkerque.

Après un point chronologique sur l'histoire d'ArcelorMittal Dunkerque, Mme Dedrie indique que l'architecture d'époque des bâtiments n'a pas empêché le développement des process à l'intérieur, jusqu'à la digitalisation qui se poursuit chaque jour.

Pour conclure sa présentation, elle présente le plan de la visite en bus qui suivra ce temps d'introduction.

Mme Dedrie cède la parole à **Thibaut Maugenest, responsable santé, sécurité et environnement du programme décarbonation**, qui présente le projet de production d'acier à basse émission de CO₂.

3. Le projet de production d'acier à basse émission de CO₂

Thibaut Maugenest introduit son intervention en évoquant l'impact de la fabrication d'acier, issue de la méthode des hauts fourneaux, sur le climat, en dissonance avec les volontés de l'Union européenne en matière d'environnement. Il revient sur les engagements pris par ArcelorMittal de réduire de 30 % ses émissions de CO₂ d'ici à 2030 en Europe, et notamment sur le site de Dunkerque.

M. Maugenest revient sur les trois leviers que souhaite actionner ArcelorMittal pour réduire ses taux de CO₂ dans l'atmosphère :

- Circularité de l'acier en augmentant la part d'acier recyclé
- Modifier le procédé de fabrication de l'acier en développant la production d'acier à basse émission de CO₂
- Pour le CO₂ qui continuera d'être produit, il sera récupéré pour, dans un premier temps, le stocker puis l'utiliser lorsque des industries ayant des besoins de CO₂ en matière première se seront développées.

Le film présentant le nouveau procédé de fabrication de l'acier est ensuite diffusé aux participants (<https://www.concertation-amf-decarbonation.fr/le-projet-en-bref>).

À l'issue de la vidéo, M. Maugenest vient réexpliquer le processus actuel de fabrication de l'acier et ce qui sera modifié avec le nouveau processus, dans l'objectif de maintenir la même capacité de production.

M. Maugenest poursuit son intervention en mentionnant les chiffres-clés du projet, puis l'implantation des nouvelles installations dans le cadre du futur procédé. Il rappelle que différents supports présentant les projections futures sont disponibles à l'entrée des Grands Bureaux (maquette 3D et panneaux).

Concernant l'avancement du projet, M. Maugenest informe que l'État français a validé son soutien au projet à hauteur de 850 millions d'euros, dans le cadre du programme France relance, après accord de l'Union européenne. Le contrat qui encadre ce financement est en cours d'établissement par l'ADEME.

La phase de conception du projet est terminée ; c'est désormais une phase d'études du projet détaillé qui est en cours, des achats seront également lancés pour les équipements longs en approvisionnement.

M. Maugenest rappelle que la phase de concertation préalable s'est terminée en juin 2023 ; c'est désormais la concertation continue qui est en cours et qui amènera ArcelorMittal jusqu'à l'enquête publique.

Pour conclure son intervention, M. Maugenest évoque le calendrier des prochaines phases : permis de construire, construction et mise en service (fin 2026, début 2027), ainsi que les étapes concernant les co-maîtres d'ouvrage, GRTgaz et RTE.

M. Maugenest cède la parole à **Anne-Marie Royal, garante nommée par la Commission Nationale de Débat Public.**

4. La concertation continue

Anne-Marie Royal commence son intervention en interrogeant les personnes présentes dans la salle afin de savoir si elles ont déjà participé à une concertation publique. Elle évoque le droit de toute personne, sur les projets qui impactent son environnement, de participer à toute l'élaboration d'une décision publique et d'avoir accès à l'information. Elle rappelle que sa présence permet de vérifier la bonne délivrance d'informations par les maîtres d'ouvrage et la prise en compte des contributions et des avis du public.

Mme Royal indique que la phase de concertation préalable a amené le maître d'ouvrage à modifier son projet sur certains éléments. Certaines questions n'avaient pas encore trouvé réponse, mais les choses progressent et les réponses seront données au fur et à mesure.

La phase de concertation continue se poursuivra jusqu'à l'enquête publique ; les contributions sont encore possibles.

Mme Royal cède la parole à **Isabelle Vandaele, responsable communication et concertation du programme Décarbonation.**

Isabelle Vandaele présente le programme de la concertation continue avec des rendez-vous ayant déjà eu lieu et d'autres à venir :

- Forum des Fabuleux Métiers, le 30 novembre au Kursaal de Dunkerque
- Conférence à l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers de Lille, le 7 décembre à 14h30

Le programme de concertation continue se poursuit en 2024, notamment une visite de site le 21 février 2024. Les autres rendez-vous seront repris sur le site Internet de la concertation (<https://www.concertation-amf-decarbonation.fr/agenda>).

5. Les questions et observations du public

Thibaut Maugenest, responsable santé, sécurité et environnement du programme décarbonation, sollicite le public sur d'éventuelles questions sur le projet de production d'acier à basse émission de CO₂.

Le premier participant souhaite savoir si le procédé de réduction directe existe déjà ailleurs dans le monde.

Thibaut Maugenest, responsable santé, sécurité et environnement du programme décarbonation, répond que dans le monde 150 millions de tonnes d'acier sont produites selon ce procédé, par an. ArcelorMittal est le plus gros producteur avec 15 millions de tonnes, dans des installations situées en Inde, en Afrique du Sud, au Mexique. En Europe, il existe une seule unité de réduction directe, située à Hambourg ; elle produit 1 million de tonnes. Celle qui sera construite à Dunkerque produira 2,5 millions de tonnes.

Un deuxième participant s'interroge sur la faisabilité du projet dans le cas où le CNPE de Gravelines n'existerait pas.

Thibaut Maugenest, responsable santé, sécurité et environnement du programme décarbonation, explique que l'électricité est connectée, ce qui signifie que ce n'est pas nécessairement la production de Gravelines qui arrive sur le site d'ArcelorMittal Dunkerque. Mais, la présence du centre nucléaire est intéressante dans la mesure où, avec son nouveau procédé de fabrication, ArcelorMittal va devenir un gros consommateur d'électricité.

Un troisième participant se rassure de savoir que le CNPE de Gravelines reste proche d'ArcelorMittal Dunkerque au vu des aléas climatiques.

Thibaut Maugenest, responsable santé, sécurité et environnement du programme décarbonation, admet qu'il y a des avantages à ce que la centrale soit proche géographiquement

Une quatrième participante évoque la jeunesse concernée par ce projet et ses emplois (elle fait mention de la présence d'ArcelorMittal à la Fabuleuse Factory en septembre dernier). Pourtant, il n'est pas question de créer de nouveaux emplois, mais d'adapter les missions des salariés actuels pour qu'ils puissent occuper ces emplois. Pour les quarantennaires, ils sauront trouver la force pour se préparer à ce changement, mais pour les autres, comment est prévue la transition ?

Thibaut Maugenest, responsable santé, sécurité et environnement du programme décarbonation, confirme qu'il n'y aura pas de variation du nombre d'emplois. Au-delà des départs en retraite, certaines personnes devront encore maintenir les installations anciennes (un haut fourneau sera toujours en activité). Il poursuit en indiquant qu'au démarrage, les deux processus fonctionneront en parallèle avec un renfort de salariés temporaires, qui par la suite cèderont leur place aux salariés ArcelorMittal. Ces personnes seront accompagnées et formées pour ces nouveaux emplois.

Isabelle Vandaele, responsable communication et concertation du programme Décarbonation, intervient en précisant que plusieurs nouveaux métiers seront quasiment similaires aux anciens, avec des formations adaptées.

Anne-Marie Royal, garante nommée par la Commission Nationale de Débat Public, rappelle qu'au-delà des impacts du nouveau procédé en termes de compétences sur les salarié(e)s d'ArcelorMittal, il y a aussi des évolutions pour les sous-traitants. Il est important que tout le monde puisse se projeter dans ce futur.

Isabelle Vandaele, responsable communication et concertation du programme Décarbonation, indique que lors de l'exposition organisée dans le hall des Grands Bureaux au mois d'octobre, des collaborateurs de la cokerie et des hauts fourneaux sont venus se renseigner sur le projet. Des interventions pour présenter le projet et répondre aux questions des salariés des différents secteurs seront programmées en 2024.

6. Visite du site en autocar

Après avoir listé les équipements de sécurité et rappeler les consignes, **Maud Dedrie, chargée de communication de proximité,** invite les participants équipés à monter à bord du bus pour démarrer la visite effective du site d'ArcelorMittal Dunkerque, selon l'itinéraire ci-dessous :

- Poste de garde Sud (route principale)
- Un des parcs à brames
- Démonstrateur DMX – Projet 3D
- 1^{er} parc d'aciers usagés
- 2^e parc d'aciers usagés : le nouveau parc
- Gazomètre de la cokerie
- Cokerie
- Aciérie
- Wagon « poche tonneau »
- Unité de broyage à charbon
- Zone fonte / Hauts fourneaux
- DK6
- Unités d'agglomération et parc d'homogénéisation des minerais de fer
- Santé au travail / Caserne des pompiers / Laboratoire
- Station de pompage / Traitement de l'eau
- Aciérie : découverte de l'installation à pied
- Train continu à chaud : découverte de l'installation à pied

7. Conclusion

Maud Dedrie, chargée de communication de proximité, conclut la visite en remerciant les participants pour leur présence.

Anne-Marie Royal souhaiterait savoir si des visites du site de Mardyck et de son process sont possibles.

Maud Dedrie, chargée de communication de proximité, indique que dans le cadre de certaines visites de Dunkerque, la présentation de la ligne Galma1 est également prévue. Cela existe également lors des visites réservées aux familles ou dans le cadre des visites Biodiversité.

Une participante souhaiterait savoir si des visites biodiversité auront lieu prochainement.

Maud Dedrie, chargée de communication de proximité, informe que ces visites reprendront après l'hiver, au printemps. Les informations seront reprises par le syndicat d'initiative de Grande-Synthe, voire Delta FM.

Les participants sont réunis dans les Grands Bureaux afin de récupérer leurs effets personnels et repartent chez eux.

La visite du site se termine à 12h15.